



AVIS D'EXAMEN

Post-Enquêtes associées à l'enquête Logement 2013-2014

Service producteur : Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) – Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS).

Opportunité : avis favorable émis le 4 novembre 2010 par la Commission Démographie et questions sociales

Réunion du Comité du label du 26 Juin 2014 (Commission Ménages)

L'enquête Logement porte sur les conditions de logement (confort, financement, statuts d'occupation). Suite aux travaux du Conseil national de l'information statistique sur le mal-logement, elle s'intéresse plus particulièrement en 2013-2014 aux épisodes sans domicile personnel dans le passé, aux statuts d'occupation individuels des occupants du logement et à l'hébergement chez un tiers faute de logement personnel. La collecte a eu lieu de juin 2013 à juin 2014.

Les post-enquêtes qualitatives qui lui sont associées ont pour but d'approfondir certains des thèmes abordés dans le questionnaire quantitatif. Ce seront des enquêtes non statistiques, sous forme d'entretiens réalisés par des chercheurs, visant à approfondir les réponses à l'enquête qualitative.

La réalisation de post-enquêtes qualitatives est prévue dans un délai maximum de deux années après la fin de la collecte. Elles porteront chacune sur un échantillon restreint à un maximum d'une soixantaine de personnes ayant donné leur accord lors de l'enquête pour être à nouveau contactées.

Quatre appels à projets ont été retenus :

Le premier projet de recherche propose d'enquêter auprès des personnes ayant vécu au cours de leur vie au moins une situation de logement non ordinaire (ne comprenant pas les logements en collectivité et en communauté), et de recueillir à travers des entretiens biographiques semi-directifs la diversité de leurs parcours et de leurs pratiques.

45 entretiens semi-directifs seront réalisés en Île-de-France, Languedoc-Roussillon et Champagne-Ardenne.

Le deuxième projet de recherche porte sur les trajectoires de vie de trente personnes (et le cas échéant de leur conjoint) qui ont été confrontées à au moins un épisode sans domicile et prises en charge au sein de structures sociales dont la vocation était de les insérer et de favoriser leur accès à un logement ordinaire.

Les entretiens seront réalisés de novembre 2014 à janvier 2015 en Île-de-France et en région Nord-Pas de Calais.

Le troisième projet de recherche a pour but de comprendre le rôle du crédit immobilier dans les inégalités de logement en Île-de-France. Des entretiens qualitatifs auprès d'accédants à la propriété - natifs ou issus de l'immigration - permettront ainsi de reconstituer les conditions d'accès au crédit des ménages modestes et de décrire les obstacles éventuels qui affectent leur parcours d'accès à la propriété.

60 entretiens semi-directifs avec des accédants récents à la propriété seront réalisés avant fin 2015.

Le quatrième projet de recherche concerne une question centrale, au carrefour du vieillissement et du logement, puisqu'il s'agit de s'intéresser aux conditions de logements de propriétaires vieillissant à revenus modestes.

Il est envisagé de faire des post-enquêtes qualitatives auprès de 40 retraités propriétaires occupants, disposant de revenus modestes et résidant en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais entre janvier et juin 2016.

Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

Concernant la mise à disposition temporaire des chercheurs en tant qu'enquêteurs de l'Insee, le service devra être vigilant sur l'obtention de l'accord des organismes de tutelle des chercheurs.

La fourniture des fiches-adresses aux chercheurs devra être en adéquation avec leurs projets ; le service devra coordonner les allocations des fiches-adresses entre les différents projets, en tenant compte des objectifs de chaque projet et des contraintes de disponibilité, surtout quand sont demandés des croisements de critères à un niveau fin.

Il faudra vérifier les moyens de retranscription des interviews afin de bien évaluer la charge qu'elle représente réellement.

Lettres-avis : la rédaction des lettres-avis sera revue en concertation avec le Comité du label en tenant compte des principes généraux :

- rappeler les objectifs des post-enquêtes
- gommer la mention telle que « quelques dizaines de ménages »
- le signataire des lettres doit être le directeur régional de l'Insee concerné
- préciser les conditions de droit d'accès pour les données relatives à la post-enquête : auprès de la DR concernée (qui reviendra vers le chercheur) et caractère individuel de ce droit d'accès
- adapter la rédaction des lettres-avis en fonction du signataire (qui est le directeur régional et non le chercheur) ; en revanche, préciser les coordonnées des chercheurs pour informer les ménages.

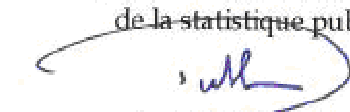
Concernant la notice d'accompagnement pour le quatrième projet, il faudra modifier l'avant-dernier § relatif aux destinataires des données, en introduisant la clause qui figure dans la convention sur l'usage qui est fait des données collectées, pour rappeler notamment la mise à disposition des données à la Banque de Données Qualitatives.

Grille d'entretien :

Pour le 4^{ème} projet, rajouter dans la grille d'entretien, pour le module « projection dans l'avenir », la possibilité de « l'usage du logement, en viager ou en sous-location ».

Le Comité du label de la statistique publique attribue un avis d'examen favorable aux post-enquêtes associées à l'enquête Logement 2013-2014.

Cet avis d'examen est valide de 2014 à 2016
--

Le Président du Comité du label
de la statistique publique

Renan DUTHION